



## FNEC-FP FO

Fédération Nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation professionnelle  
Force Ouvrière

### FO-ESR (SNPREES-FO et Supautonome-FO)

Bourse du Travail, 1<sup>er</sup> étage - Cours Victor Hugo - 42028 SAINT-ETIENNE CEDEX 1  
e-mail : [fo@univ-st-etienne.fr](mailto:fo@univ-st-etienne.fr) – tél. : 06 05 41 55 15 – Site : <http://fnecfpfo42.fr/snpreesfo42/>

---

## Comité technique de l'UJM du 18 juin 2018

### Notes de compte rendu

Élargissement des horaires d'ouverture de la BU Tréfilerie à la rentrée 2018.....	1
Nouvelle configuration du campus roannais = disparition du CUR.....	1
Modification du référentiel des tâches des enseignants et des enseignants-chercheurs .....	2
Nouvelle configuration de l'Agence Comptable.....	2
Information sur le « Plan de retour à l'équilibre » .....	2

### Élargissement des horaires d'ouverture de la BU Tréfilerie à la rentrée 2018

Encore une nouvelle extension des horaires de BU !

Cette fois-ci, il s'agit d'ouvrir la BU Tréfilerie en semaine du lundi au vendredi à 8h au lieu de 8h30, et le samedi jusqu'à 18h30, au lieu de 17h.

A noter cependant : si un personnel prévu pour une extension horaire et absent pour une raison ou une autre (hors absences de droit) ne trouve pas de remplaçant, les horaires reviennent alors aux horaires actuels.

Pour FO, ces extensions, qui sont faites sans aucun nouvel apport de personnel, contribuent à détériorer les conditions de travail des personnels de BU et à déstructurer et déqualifier leur travail.

Nous demeurons résolument opposés à toute nouvelle extension.

*Vote FO : contre*

### Nouvelle configuration du campus roannais = disparition du CUR

En fait de « nouvelle configuration », il s'agit de faire purement et simplement disparaître le CUR (Centre universitaire roannais).

Un responsable administratif rattaché aux services centraux sera en charge du service « gestion de l'antenne roannaise ». Les formations qui dépendaient du CUR seront rattachées à l'IAE ou à la FST.

*Vote FO : contre.*

*Commentaire FO :*

La motivation officielle de cette disparition tient au rapport des Cours des Comptes (que personne n'a vu), qui aurait pointé des dysfonctionnements et non respects de la réglementation. Soit, mais ceci justifie-t-il la disparition d'un service transversal utile, avec toutes les formations rattachées ? Les motivations réelles tiennent plus certainement à l'adaptation anticipée à l'université fusionnée de Lyon et à l'attrait que représentent certaines formations du CUR, qui génèrent, *via* l'alternance, de fortes recettes.

Formellement, la méthode employée par la présidence de l'UJM pour arriver à ses fins est elle-même très peu respectueuse de la réglementation : le conseil du CUR, convoqué sur un ordre du

jour de « réorganisation » du CUR, a dû voter sur l'abrogation des statuts du CUR ! Ce vote a au demeurant été majoritairement négatif.

FO est pour le maintien de toutes les formations existantes qui dépendent du CUR (le parcours AES, la licence de Sciences pour l'ingénieur avec ses 2 parcours, les deux parcours de master, ...). FO sera vigilant quant au fait que le niveau de prélèvement actuel de l'UJM sur les ressources générées par les formations anciennement dépendantes du CUR n'augmente pas et s'associera à toute démarche des collègues de Roanne pour défendre leurs formations.

### **Modification du référentiel des tâches des enseignants et des enseignants-chercheurs**

Il y a très peu de modifications par rapport à ce qui était déjà prévu. FO tient le document à disposition de tous. Le rapport de la Cour des Comptes aurait noté des différences d'une composante à l'autre.

*Vote FO : abstention.*

*Remarque FO :* De toute façon, ce « référentiel », qui vise à dédommager les tâches effectuées en plus des obligations statutaires, n'est pas une référence très fiable et il est soumis aux possibilités pour les composantes de le financer. En outre, les équivalents horaires indiqués sont souvent très en dessous du travail réellement effectué. Si l'on veut gommer les différences entre composantes, il faut harmoniser par le haut et doter réellement les composantes pour qu'elles puissent réellement financer le référentiel.

### **Nouvelle configuration de l'Agence Comptable**

Une réorganisation de l'agence comptable est présentée, qui serait plus adaptée aux nouvelles missions de l'agence comptable. Un poste supplémentaire est affecté à l'agence.

*Vote FO : abstention.*

### **Information sur le « Plan de retour à l'équilibre »**

Comme on le sait, l'UJM était dans une situation budgétaire déficitaire, comme beaucoup d'autres universités. C'est la conséquence de l'autonomie des universités. Comme dans beaucoup d'autres cas a donc été imposé un « plan » qui consiste à tailler dans toutes les dépenses, y compris de personnels.

La Cour des Comptes aurait critiqué (nul n'a vu le rapport) l'importance des frais de bouche et la prime de fin d'année 2016 des personnels BIATSS. Comme si la direction de l'UJM avait besoin d'être encouragée à maintenir un niveau de primes honteusement bas (voir notre « dossier Rifseep ») !

###